

Document 2021/2022



« Les enfants et les jeunes dans le monde »

« Un enfant, c'est le dernier poète d'un monde qui s'entête à devenir grand »

Jacques Brel

SOMMAIRE

INTRODUCTION : SITUATION SANITAIRE	P.2
I. ACCUEILS DE LOISIRS VACANCES - Organisation et fonctionnement	
1. Les objectifs pédagogiques	P.3
2. La démarche	P.3 à 5
3. Les outils d'évaluation	P.5
4. Le public accueilli	P.6 à 7
5. Temps d'accueil	P.7 à 8
6. L'accueil des parents	P.8
7. Les lieux d'accueil	P. 8 à 9
8. L'encadrement	P.9
9. Modalités d'inscription	P.9 à 11
10. Les périodes de fonctionnement	P. 11 à 12
11. Les tarifs des activités	P.12
12. Les transports	P.12
13. Les repas	P.12 à 13
II. VACANCES MATERNELLES	
1. Les objectifs pédagogiques	P.14
2. Les temps d'accueil	P.15 à 16
3. Les lieux d'accueil	P.16
4. Capacité d'accueil	P.16
III. VACANCES CP - CE1 - CE2	
1. Les objectifs pédagogiques	P.17
2. Les temps d'accueil	P.17 à 18
3. Les lieux d'accueil	P.19
4. Capacité d'accueil	P.19
IV. VACANCES CM1/CM2 ET COLLEGE/LYCEE	
1. Les objectifs pédagogiques	P.20
2. Les temps d'accueil	P.20 à 22
3. Les lieux d'accueil	P.22 à 23
4. Capacité d'accueil	P.23

Situation sanitaire :

Le protocole sanitaire évolue en fonction de la situation sur notre territoire. Il est régulièrement mis à jour et peut changer d'une période de vacances à l'autre.

Nous suivrons et appliquerons toutes les mesures mises en place par le gouvernement dans les écoles, dans nos bureaux et dans nos accueils de loisirs (périscolaire, mercredis et vacances).

L'accueil des enfants sera adapté en fonction de la situation et nous communiquerons régulièrement en cas de besoin (projet pédagogique avant les vacances, site internet de l'association, affiches dans les écoles, facebook, revue municipale)

Le pass sanitaire n'est pas requis dans nos accueils de loisirs y compris pour les ados de plus de 12 ans (à l'exception de certaines sorties extérieures. Dans ce cas-là, nous le préciserons sur nos programmes d'activités).

Nous vous invitons à consulter régulièrement tous nos canaux de communication ainsi que les projets pédagogiques avant chaque période de vacances scolaires.

Dans le respect des consignes, toutes les activités de notre accueil de loisirs sont réalisables et permettent aux enfants et aux jeunes de profiter pleinement de ces temps de loisirs.

Accueil de Loisirs Vacances

I. Organisation et fonctionnement

Jeunesse Inter Services (JIS) est une association crauroise créée en 1994 et implantée au centre-ville de notre commune.

Nos actions s'inscrivent dans une politique globale envers la jeunesse décrite dans le projet éducatif.

1. Les objectifs pédagogiques

L'accueil de Loisirs permet d'apporter une réponse sociale aux besoins d'accueils manifestés par les familles, et offre à l'enfant un lieu éducatif nécessaire à son épanouissement.

Les objectifs généraux sont décrits dans le projet éducatif.

Notre but principal est le bien-être et l'épanouissement de l'enfant, tout en assurant sa sécurité physique et affective.

Le JIS est également un centre de loisirs engagé pour l'écocitoyenneté. Toutes les activités proposées sont à la fois ludiques et pédagogiques. Nous incitons les enfants, les jeunes et leurs familles, à agir en citoyen responsable, citoyen acteur de leur vie dans notre structure et dans leur commune : sensibilisation et connaissance de notre environnement, tri des déchets, économies d'énergie, compost au centre...

Un jardin pédagogique est aménagé au centre, où petits et grands pourront s'adonner à quelques plantations, désherbage, cueillette et autres petits travaux.

2. La démarche

Chaque année, nous mettons l'accent sur un thème, un sujet particulier, que nous souhaitons aborder avec les enfants et les jeunes.

Au cours de cette nouvelle période (de septembre 2021 à août 2022), notre attention se portera vers la vie des enfants et des jeunes dans le monde.

Quelle est la vie d'un écolier, d'un collégien ou d'un lycéen en Europe du Nord, en Afrique, en Asie... ? A travers les différents modes de vie, nous souhaitons aborder les valeurs universelles que sont la tolérance, le respect, le partage, le vivre ensemble... en proposant des activités à la fois pédagogiques et ludiques, adaptées à l'âge des enfants.

Nous effectuerons un tour du monde en visitant tour à tour les continents de notre planète. Des visites culturelles, gastronomiques, pédagogiques, sportives. Nous allons nous immerger dans des lieux, dans des mondes différents à travers les yeux d'enfants qui y vivent.

Nous pourrons tour à tour partir en Europe, en Asie, en Afrique, en Amérique du Nord et du Sud : les traditions, l'éducation, le handicap, l'alimentation, la santé... Les sujets abordés seront vastes et variés, toujours adaptés à l'âge des enfants.

Nous souhaitons ainsi susciter la curiosité et l'imagination des enfants et des jeunes, les ouvrir sur le monde extérieur, en soulignant les différences de modes de vie mais aussi en développant leurs connaissances et leur acceptation des différences.

Tolérance, solidarité, partage, égalité, autonomie, responsabilisation, des valeurs qui font de nous aujourd'hui, et feront des enfants demain, des citoyens responsables.

Il s'agit pour les enfants et les jeunes, d'un formidable terrain de jeu où l'amusement, la découverte et l'éducatif se côtoient en permanence. Le sujet est vaste et quasi infini pour élargir l'horizon.

A travers notre voyage à travers le monde, nous aborderons les principes essentiels au bien vivre ensemble, au respect et plus globalement aux attitudes positives et bienveillantes les uns envers les autres, des valeurs auxquelles nous sommes attachés.

Pour commencer et afin de ne pas identifier les journées passées à l'accueil de loisirs à l'école, les noms de classe sont remplacés par des noms d'animaux.

Ainsi, chez les maternelles, les petits se nomment les ours
Les moyens : Les crocodiles

Les grands : Les dinosaures

Chez les élémentaires, les CP seront les pandas

Les CE1 : les renards

Les CE2 : les loups

Les CM1 CM2 seront guépards

Chaque nom de groupe sera affiché devant les salles correspondantes avec une image représentant l'animal totem.

Nous prévoyons un voyage différent à chaque période de vacances. Un projet pédagogique sera élaboré en conséquence afin de déterminer précisément notre itinéraire et les routes que nous emprunterons.

3. Les outils d'évaluation

Pour toutes les périodes de fonctionnement, le mode de préparation et les outils mis en place pour évaluer nos actions restent identiques :

Des réunions de préparation sont programmées avant les vacances pour l'élaboration du projet pédagogique et des projets d'activités. Les animateurs y participent tous : permanents, occasionnels, stagiaires. A cette occasion, chaque animateur est source de propositions d'activités manuelles, d'activités sportives et de sorties pédagogiques ou ludiques. Des fiches « projets d'activités » sont mises en place, elles permettent de prévoir, en outre, l'acquisition de matériel, l'équipement et l'encadrement nécessaires à la réalisation de l'activité, mais aussi, de déterminer les objectifs et les critères d'évaluation en fonction du projet pédagogique de la période.

En fin de semaine puis en fin de période, une réunion d'équipe permet d'évaluer ces mêmes objectifs.

Des critères et des outils d'évaluation plus précis seront mis en place selon les objectifs de chaque période et selon le projet pédagogique.

4. Le public accueilli

Nous raisonnons en termes de classe. Nous pouvons distinguer ainsi 4 groupes différents + 2 tranches d'âge spécifiques selon les périodes :

➤ **Les enfants maternelles**

Ils sont répartis en 3 groupes distincts : Les oursins (petits), les crocodiles (moyens) et les dinosaures (grands)

➤ **Les enfants CP-CE1-CE2**

Ils sont répartis en 3 sous-groupes : les pandas (CP), les renards (CE1) et les loups (CE2)

Les enfants CM1-CM2 quant à eux seront les guépards.

➤ **Les jeunes, collège et lycée**

Ceux-ci sont parfois scindés en 2 groupes avec les 11/13 ans et les 13/17 ans.

Nous accueillons également des enfants avec un PAI (Projet Accueil Individualisé) et en fonction de nos compétences, nous pouvons favoriser l'accès de notre accueil à des enfants en situation de handicap.

Les enfants munis d'un PAI doivent être clairement identifiés dès l'inscription. Pour cela, nous demandons aux parents de nous transmettre toutes les informations relatives à la santé de leur enfant, ainsi que tous les documents liés au protocole (même si ceux-ci ont déjà été transmis à l'école). Nous insistons lors de chaque inscription pour que nous soit signalé tout changement relatif à la santé de l'enfant qui peut survenir en cours d'année.

L'accueil d'enfants en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques représente un enjeu majeur d'accessibilité pour tous aux activités de loisirs éducatifs et permet de garantir le droit aux loisirs pour chaque enfant.

L'enrichissement est aussi celui des autres enfants, dans la connaissance mutuelle, le regard porté sur les personnes en situation de handicap ou différents. En vivant ensemble, en jouant et

pratiquant en commun des activités, les enfants apprennent la tolérance, le respect des différences, le partage et la solidarité.

5. Protocole d'accueil pour les enfants en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques

L'accueil d'enfants en situation de handicap dans les Accueils de Loisirs vise à changer le regard que nous portons sur les personnes handicapées. Sa mise en œuvre s'exprime par un objectif présent dans la plupart des projets éducatifs et qui concerne le « vivre ensemble ».

Il tiendra compte de l'enfant, de sa famille, des liens entre celle-ci et l'organisateur ainsi que de la formation de l'équipe pédagogique.

Il n'existe pas de réglementation spécifique pour l'accueil d'enfants en situation de handicap en accueil collectif de mineurs, c'est donc le droit commun qu'il y a lieu d'appliquer. Il est seulement indiqué que le projet éducatif doit « prendre en compte les spécificités de cet accueil » et que sa mise en œuvre doit préciser le cas échéant les mesures envisagées pour les mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicap.

Les dispositions prises pour l'intégration d'un enfant « différent » sont incluses dans notre projet pédagogique, ce qui suppose que tous les acteurs (organisateur, équipe, famille, enfants) soient informés, voire formés, sur les spécificités de l'accueil d'un enfant en situation de handicap ou/et à besoins spécifiques et de ce que cela entraîne en termes d'aménagements à effectuer, d'attitudes à avoir ou de précautions à prendre.

Durant toute la période d'accueil aura lieu la consolidation du protocole qui sera possible en réalisant un travail régulier avec tous les acteurs concernés.

A la fin de l'accueil, une dernière rencontre permettra d'effectuer une évaluation globale.

6. Temps d'accueil

Nos accueils de Loisirs sont ouverts durant toutes les vacances scolaires. Cependant, l'été est une période particulière. En effet, nous accueillons uniquement les plus grands, à savoir les jeunes à

partir de 11 ans (11 ans révolus le 1^{er} jour de l'activité) L'accueil de Loisirs des plus petits (3/10 ans) est pris en charge par la commune.

Une journée type est une journée qui débute à 9h et se termine à 17h.

Cependant, pour les parents dont les horaires de travail sont contraignants, il est possible de bénéficier d'un accueil échelonné :

- Pour les élémentaires accueillis au centre des Arquets
Le matin : arrivée à partir de 7h30
Le soir : départ possible dès 17h00 jusqu'à 18h30

- Pour les jeunes à partir du collège accueillis à Jean Natte
Le matin : arrivée à partir de 8h00
Le soir : départ possible dès 17h00 jusqu'à 18h30, **sauf l'été où le départ sera effectué jusqu'à 18h**

7. L'accueil des parents

En raison du plan Vigipirate et du contexte lié aux actualités, les parents ne peuvent plus pénétrer à l'intérieur du centre. Nous nous efforçons malgré tout de communiquer au mieux :

- ✓ Affichage des informations utiles sur un tableau au portail d'entrée.
- ✓ Accueil des parents au bureau lors des inscriptions et des confirmations
- ✓ Les parents peuvent également consulter le site internet de l'association www.jis-lacrau.com sur lequel ils retrouvent toutes les informations importantes (inscriptions, réservations vacances et mercredis, projets pédagogiques...)
- ✓ Nous communiquons également par mail, les parents peuvent ainsi nous transmettre toutes infos utiles pour leur(s) enfant(s)
- ✓ Enfin, les parents ont également la possibilité de remplir le formulaire de contact sur notre site internet pour toute requête.

8. Les lieux d'accueil

Une particularité de notre accueil réside dans la pluralité de nos locaux. En effet, les enfants sont accueillis au centre des Arquets (Chemin des Grenaches - 83260 La Crau) pour les maternelles et les élémentaires ou à l'Espace Jean Natte (Boulevard de la République -

83260 La Crau) pour les collégiens (salle polyvalente), tandis que les inscriptions s'effectuent au sein de nos bureaux, à l'Espace Pluriel.

Par ailleurs, nous pouvons également utiliser les installations sportives ou culturelles de la commune mises gracieusement à notre disposition :

- ✓ Le parc des sports Louis Palazy, récemment rénové et inauguré avec les différents plateaux de sports : intérieur, extérieur, la nouvelle salle de boxe Bernard Lavilliers, la salle de tennis de table, les terrains de tennis, la salle des arts martiaux...
- ✓ La salle des fêtes Jean Paul Maurric
- ✓ L'auditorium de l'école de musique, situé au-dessus des locaux de l'association, à l'Espace Pluriel
- ✓ La salle Jean Natte bas
- ✓ La salle Jean Natte haut
- ✓ Le Fenouillet et autres espaces verts communaux

9. L'encadrement

La direction est assurée par 2 directrices permanentes de l'association. (B.A.F.D. et B.E.E.S.A.P.P.T.) Un adjoint de direction diplômé ou stagiaire est nommé pour chaque période de vacances parmi nos animateurs permanents.

L'encadrement des enfants est assuré par des animateurs diplômés permanents de notre association, des animateurs occasionnels, des stagiaires BAFA, BPJEPS, des éducateurs territoriaux, des prestataires d'activités (donnant lieu certaines fois à des conventions de prestation de services), des bénévoles d'associations. Le rôle de l'animateur est de veiller au bien être de l'enfant, du jeune et à la mise en œuvre du projet éducatif et du projet pédagogique.

L'animateur est disponible et à l'écoute de l'enfant et du jeune.

10. Modalités d'inscription

Une adhésion à l'association est obligatoire, elle est valable une année scolaire.

Nous prenons toutes les pré-inscriptions, sans ordre d'arrivée, les places disponibles sont ensuite réparties équitablement, en donnant la priorité, si besoin : aux enfants craurois, aux enfants dont les parents travaillent, aux enfants inscrits de façon régulière à nos accueils de loisirs.

L'inscription pour les vacances scolaires s'effectue par période, en fonction des besoins des familles et en fonction des places disponibles. Pour cela, un dossier par enfant devra être constitué en amont. (Fiche sanitaire, autorisations...)

Les inscriptions et les paiements se font à l'avance. Une note d'information concernant les inscriptions est distribuée au sein des écoles maternelles et élémentaires, les programmes d'activités sont distribués au collège du Fenouillet à la Crau un mois avant le début des vacances. Ces informations sont également disponibles sur le site internet de notre association, au sein de nos locaux et sur le mensuel de la revue municipale de la commune.

Un règlement stipulant toutes ces modalités est distribué à l'inscription.

L'inscription aux accueils de loisirs implique l'acceptation de ce règlement. Elle est possible tout au long de l'année.

Nouveauté cette année : Le portail familles

Vous pouvez effectuer vos préinscriptions (vacances et mercredis) sur votre espace « portail familles » depuis le site internet du JIS

Etape 1 : Inscriptions

Faire votre **demande d'inscription** pour l'activité concernée à chaque période de vacances (Toussaint, Noël, Hiver, Printemps). Vous recevrez du JIS, un mail d'acceptation pour cette demande.

Pour les mercredis, si l'enfant est déjà inscrit, passez directement à l'étape 2

Etape 2 : Réservations

Dès lors, vous pourrez **saisir vos réservations** journalières pour l'activité concernée. Vous recevrez un nouveau mail avec le détail de votre demande. Durant cette période, vous pourrez modifier vos réservations sur le portail familles.

Etape 3 : Règlements

Pendant la période de confirmation, vous accéderez aux réservations validées par le JIS et pourrez effectuer votre règlement via le portail familles.

Attention !!!

Programme ados : Pas d'inscriptions ni de réservations sur le portail familles (formulaire d'inscription papier à transmettre au JIS), seuls les règlements sont possibles.

11. Les périodes de fonctionnement

Vacances de la Toussaint : Du lundi 25 octobre au vendredi 5 novembre, 9 jours

Diffusion des programmes d'activités et des formulaires de pré-inscriptions le mardi 21 septembre.

Retour jusqu'au vendredi 1er octobre.

Confirmations et règlements du mardi 5 au vendredi 8 octobre (via l'accueil du JIS et jusqu'au dimanche 10 octobre (via le portail famille).

Vacances de Noël : Du lundi 20 décembre au vendredi 31 décembre, 10 jours

Diffusion des programmes d'activités le mardi 23 novembre.

Retour jusqu'au vendredi 3 décembre.

Confirmations et règlements du mardi 7 au vendredi 10 décembre (via l'accueil du JIS) et jusqu'au dimanche 12 décembre (via le portail familles).

Vacances de Février : Du Lundi 7 février au vendredi 18 février, 10 jours

Diffusion des programmes d'activités le mardi 11 janvier.

Retour jusqu'au vendredi 21 janvier.

Confirmations et règlements du mardi 21 au vendredi 28 janvier (via l'accueil du JIS) et jusqu'au dimanche 30 janvier (via le portail familles)

Vacances de Pâques : Du lundi 11 au vendredi 22 avril, 9 jours

Diffusion des programmes d'activités le mardi 15 mars.

Retour jusqu'au vendredi 25 mars.

Confirmations et règlements du mardi 29 mars au vendredi 1^{er} avril (via l'accueil du JIS) et jusqu'au dimanche 3 avril (via le portail familles).

Vacances d'été : Du jeudi 7 juillet au vendredi 26 août, 35 jours

Diffusion des programmes d'activités le mardi 31 mai.

Retour jusqu'au vendredi 17 juin.

Confirmations du mardi 28 juin au dimanche 3 juillet.

12. Les tarifs des activités

En accord avec la C.A.F., le JIS a mis en place des barèmes (8 barèmes différents qui sont appliqués selon les activités A.B.C.D.E.F.G.H.), calculés en fonction des revenus annuels du foyer fiscal de la famille.

13. Les transports

Certains jours sont destinés à des activités extérieures, avec des sorties pédagogiques ou ludiques. Pour cela, nous louons mise des mini bus de 9 places ou des bus de tourisme à des sociétés privées

14. Les repas

Ils sont pris au sein même du centre de loisirs des Arquets et sont préparés par la cuisine centrale de la commune de La Crau et son personnel technique qui nous les livre en liaison froide.

Les menus sont affichés en début de semaine.

Nous accueillons également des enfants munis de paniers repas avec un PAI (Projet d'Accueil Individualisé). Les enfants allergiques sont signalés sur les fiches sanitaires de liaison.

Concernant les pique-niques, ils sont fournis par la cuisine centrale de la commune de La Crau pour les plus petits (de la maternelle au CM2), les plus grands (collège lycée) apportent leur propre pique-nique. Les parents devront porter une attention particulière sur le contenu des pique-niques et leur préservation notamment lors de la saison estivale.

Les goûters ne sont pas compris dans le tarif de la journée, les parents doivent le fournir à leurs enfants.

II. Vacances maternelles

1. Les objectifs pédagogiques

Les grandes lignes du projet éducatif sont de grands objectifs que nous tentons d'atteindre sur du long terme mais qui restent présents à l'esprit de l'équipe pédagogique :

- Assurer la sécurité physique et affective de l'enfant

Un enfant ne sera jamais seul, l'utilisation de certains objets lors des activités manuelles sera constamment sous la surveillance d'un animateur.

Les activités sportives ou manuelles seront adaptées à l'âge et aux capacités des enfants.

L'animateur devra être disponible et à l'écoute des enfants.

Il devra être attentif aux signes que peut manifester l'enfant : fatigue, repli sur soi, violence...

- Favoriser la socialisation de l'enfant, l'apprentissage de la vie en groupe et l'autonomie.

Des règles de vie sont instaurées : passage aux sanitaires avant les repas, partage des jeux et des jouets...

- Susciter l'imagination et la créativité des enfants

Par la pratique d'activités nouvelles et variées, artistiques, sportives...

- Respecter le rythme de l'enfant

Des groupes sont constitués en fonction de l'âge des enfants : les petits, les moyens et les grands.

Pour atteindre ces objectifs, des activités dominantes sont préparées à partir d'un projet élaboré par période, par les animateurs en collaboration avec l'équipe dirigeante.

2. Les temps d'accueil

Il s'agit pour notre structure d'une inscription à la journée.

Le matin

Arrivée échelonnée des enfants dès 7h30 et ce, jusqu'à 9h. Ils sont accueillis par un(e) animateur (trice) qui les guidera, temps calme, bibliothèque, ludothèque....

Nous privilégions les activités physiques le matin où les enfants sont plus disponibles ainsi que pour les sorties culturelles, que nous programmerons en fonction du projet choisi.

Des activités manuelles seront alternées toujours en rapport avec le projet et en tenant compte des rythmes des enfants. En effet, toutes les activités, physiques ou manuelles ne doivent pas être trop longues, un enfant de 3 à 6 ans ne restera pas attentif de longues heures.

Des temps calmes, de détente seront instaurés pour permettre à l'enfant de se ressourcer, de pouvoir se détendre.

Le repas

A 11h30, le repas est pris au sein du centre dans un réfectoire approprié, des petits groupes sont constitués, avec un animateur par table, pour veiller au bon déroulement du repas dans le calme.

L'après-midi

Pour les plus petits : sieste dans un dortoir approprié.

Pour les moyens et les grands : temps calme, avec conte, musique douce, pour les enfants qui ne font pas la sieste.

A 14h30, reprise des ateliers, sous diverses formes, jeux, ateliers manuels, jeux collectifs.

Ils sont proposés par petits groupes, alternés et de courtes durées.

Les activités extérieures

Développer la psychomotricité en apprenant à coordonner ses mouvements : Jeux de plein air, expression corporelle, jeux collectifs...

Les activités intérieures :

Développer l'expression, l'imagination, la création, l'utilisation de divers matériaux.

Apprendre à écouter, à respecter les consignes, à s'appliquer, essayer de prêter, de partager avec les autres : Jeux éducatifs, jeux chantés, contes, activités manuelles

16h :

Passage aux sanitaires, puis goûter.

Rangement avec la participation des enfants.

Temps de détente sous forme de jeux chantés, temps récréatifs.

17 h :

Fin des activités en cours, ateliers variés, temps calme, ludothèque...

Départ échelonné des enfants jusqu'à 18h30.

3. Les lieux d'accueil

L'accueil se situe au centre de loisirs des Arquets, côté maternelles, doté de :

- ✓ Un réfectoire adapté à l'âge des enfants
- ✓ 3 salles d'activité
- ✓ Un bâtiment modulaire
- ✓ Un dortoir
- ✓ Une salle polyvalente
- ✓ Une cour avec des jeux d'extérieur
- ✓ Des sanitaires
- ✓ Un hall d'accueil

4. Capacité d'accueil

Nous pouvons accueillir jusqu'à 112 enfants par jour. Un(e) animateur (trice) sera présent(e) pour 8 enfants.

III. Vacances CP-CE1-CE2

1. Les objectifs pédagogiques

Notre objectif, relatif au projet éducatif, est d'aménager au mieux le temps libre de l'enfant en lui proposant diverses activités. : Ludiques, sportives, culturelles, créatives et contribuer ainsi à l'épanouissement de chaque enfant, en développant :

- ✓ L'expression et la créativité
- ✓ L'imagination
- ✓ La découverte et la maîtrise de son corps
- ✓ L'esprit de groupe
- ✓ Le respect des règles
- ✓ Le respect de soi et d'autrui
- ✓ La protection de l'environnement
- ✓ Ses connaissances
- ✓ L'intérêt pour des activités sportives et culturelles

2. Les temps d'accueil

Il s'agit pour notre structure d'une inscription à la journée.

Le matin

Accueil échelonné des enfants entre 7h30 et 9h. Ils seront accueillis par un(e) animateur (trice) qui les guidera, temps calme, bibliothèque, ludothèque.

- Moment de détente
- Jeux autour de la lecture
- Jeux de société
- Libre choix (dessin...)

9h :

Début des activités, nous proposerons plusieurs ateliers afin de permettre à l'enfant faire des choix et ainsi le responsabiliser.

Ateliers par petit groupe, activités manuelles ou sportives, dans la continuité du projet.

Nous fonctionnons avec 3 groupes différents selon les effectifs : CP, CE1 ET CE2

Des activités différentes seront proposées aux enfants selon leur âge

Le repas

12h :

Passage aux sanitaires, avant le repas.

Les repas seront pris par petit groupe, avec un animateur par table, pour veiller au bon déroulement du repas.

Temps calme

L'après midi

14h :

Reprise des activités, selon le programme :

- Physiques ou sportives, ex : jeux collectifs, jeux individuels
- Arts plastiques
- Musique
- Tournoi
- Sorties sur la commune
- Sorties à la journée

Le rôle de l'animateur (trice) sera d'inciter les enfants à participer, sans les y contraindre.

Les activités dominantes sont préparées à partir d'un projet élaboré par séjour, un thème est choisi par les animateurs en collaboration avec l'équipe dirigeante.

16h :

Passage aux sanitaires, puis goûter.

Temps de détente sous forme de jeux, temps récréatifs.

17h :

Fin des activités, ateliers menés en tenant compte des départs échelonnés des enfants jusqu'à 18h30.

3. Les lieux d'accueil

- ✓ L'accueil se situe au centre de loisirs des Arquets, côté élémentaires, doté de :
- ✓ Un réfectoire adapté à l'âge des enfants
- ✓ 4 salles d'activité
- ✓ 2 ateliers
- ✓ Une cour extérieure avec terrain de sport
- ✓ Jardin pédagogique
- ✓ 2 salles polyvalentes
- ✓ Une bibliothèque
- ✓ Des sanitaires
- ✓ Une salle d'accueil

4. Capacité d'accueil

Nous pouvons accueillir jusqu'à 90 enfants par jour.
Un animateur (trice) sera présent(e) pour 12 enfants.

5. Vacances CM1/CM2 et collège lycée

1. Les objectifs pédagogiques

Outre les objectifs communs aux différentes tranches d'âge cités en début de document, nous tenterons d'offrir aux adolescents et préadolescents :

- ✓ Un large panel d'activités sportives et culturelles (parfois en collaboration avec les associations de la commune) afin de susciter leur curiosité, les ouvrir au monde extérieur et leur offrir un choix de pratique en toute connaissance de cause.
- ✓ L'apprentissage de la vie sociale : partager, respecter certaines règles en collectivité, notamment à l'occasion de séjours courts ou de séjours de vacances.
- ✓ La participation à la vie de la commune et du réseau Toulon Provence méditerranée : chantiers jeunes visant à s'impliquer dans la vie locale, réalisation d'un blog ou de reportages photos/vidéos lors des activités...

2. Les temps d'accueil

Tout comme les plus petits, et ce depuis janvier 2018, les CM1 CM2 sont accueillis à la journée avec repas ou pique-nique compris. La seule différence notable pour cette tranche d'âge par rapport aux maternelles et aux CP CE1 CE2, est l'édition des programmes d'activités à l'inscription. En effet, là où les journées des plus petits sont détaillées à la confirmation, celles des CM sont connues dès les pré-inscriptions afin de laisser le choix des activités à ceux qui ont l'opportunité de les choisir.

En ce qui concerne les collège-lycée, il ne s'agit pas d'une inscription à la journée mais à la $\frac{1}{2}$ journée. Un jeune peut venir uniquement le matin, l'après-midi, la journée entière avec ou sans le repas. Nous avons opté pour un fonctionnement à la carte.

Ces temps de loisirs sont l'occasion d'offrir au jeune une variété d'activités et un lieu éducatif nécessaire à son épanouissement.

Le programme d'activités est tenu à disposition de chaque jeune et de chaque famille un mois avant les vacances, sur le site internet de l'association ou directement au sein de nos locaux. Il est également distribué dans chaque classe au collège du Fenouillet à La Crau. La parution du programme d'activités est également annoncée dans la revue municipale de la commune avec les dates à retenir (inscriptions, réservations, confirmations...)

Le matin

Arrivée échelonnée des enfants dès 7h30 (CM1 CM2) au centre de loisirs ou 8h (Collège Lycée) à Jean Natte et ce jusqu'à 9h, ils sont accueillis par un(e) animateur (trice) qui les guidera, activités ludiques jusqu'à 9h.

Le matin est généralement consacré à des ateliers manuels ou à des activités scéniques.

Certains jours seront dédiés à des sorties culturelles ou de loisirs. Nous essayons de répartir équitablement les sorties entre chaque jeune si les demandes sont plus importantes que les places disponibles en accordant à chacun le même nombre d'activités (dans la mesure du possible). Nous favorisons ainsi l'équité entre chaque jeune.

Repas

Les « grands » prennent leur repas à midi, dans un réfectoire séparé des plus petits. Un animateur sera présent à chaque table.

L'après-midi

Généralement consacrée aux activités sportives.

Les sports collectifs sont organisés sous forme de tournois ou de jeux : les animateurs veilleront à la participation de tous les enfants et les jeunes.

Les sports individuels sont orientés vers la découverte et l'initiation.

Certains jours sont consacrés aux sorties culturelles ou de loisirs. Il s'agit alors d'une activité à la journée : parcs de loisirs, sortie découverte nature... TPM nous offre la possibilité de bénéficier du site du Vallon du Soleil à chaque période de vacances. Les jeunes peuvent profiter des installations sportives, de l'espace nature ainsi que des piscines l'été.

Nous sommes également conviés lors de journées organisées par Toulon Provence Méditerranée ou le Conseil Départemental du Var : activités sportives au vélodrome d'Hyères, handball avec les joueuses pro de Toulon Saint Cyr, basket au palais des sports de Toulon...

De plus, certaines vacances sont l'occasion de sortir de la commune pour quelques jours : des séjours courts ou des séjours de vacances sont organisés afin de sensibiliser les jeunes sur des thèmes précis et ce, sur une durée plus longue qu'une journée : nous nous attardons particulièrement sur les notions de vie collective, sur l'environnement et sa préservation et la découverte de villes européennes. Pour cela, les découvertes nature ou culturelles sont le support pour atteindre les objectifs fixés.

3. Les lieux d'accueil

L'accueil se fait au centre de loisirs des Arquets pour les CM1 CM2, à l'Espace Jean Natte pour les "collège lycée". La salle Jean Natte est un espace conçu pour la jeunesse : Podium et estrade pour les activités scéniques, grande salle avec comptoir pour les ateliers manuels, baby-foot. C'est un espace réservé uniquement aux ados et pré-ados qui s'approprient le lieu.

Les ateliers d'éveil artistique se déroulent au sein du centre de loisirs des Arquets pour les 9/11 ans, à Jean Natte pour les plus de 11 ans.

Ils peuvent également avoir lieu dans d'autres locaux : "une salle dédiée aux ateliers informatiques (nous disposons d'ordinateurs multimédias connectés à Internet), l'auditorium de l'école de musique pour les stages de musique ou de danse.

Les enfants et les jeunes se rendent chaque jour directement au centre de loisirs des Arquets pour les CM1/CM2, Jean Natte pour les "collège lycée". Les animateurs organisent ensuite l'activité et les déplacements jusqu'à celles-ci.

4. Capacité d'accueil

La capacité d'accueil est de 48 CM1-CM2 et de 48 jusqu'à 60 "collège lycée". Cependant, elle est fonction de l'activité mise en place et des transports éventuels. Un animateur sera présent pour 12 enfants avec un encadrement particulier pour les séjours, en général 4 animateurs pour 14 enfants (si transport en minibus)

Afin de fidéliser les jeunes Craurois, nous essayons de faire évoluer les activités en fonction de leur âge. Nous souhaitons ainsi assurer un suivi sur du long terme afin d'atteindre les grands objectifs de notre projet éducatif, mener à bien une politique de la jeunesse globale sur notre commune.